



Fermeture du PN4

Bilan de la concertation avec les habitants

La dangerosité du passage à niveau PN4 n'est plus à démontrer. Pour rappel, durant les six premiers mois de l'année 2017 sont survenus un accident et cinq incidents sur le passage à niveau.

Les impacts sur la circulation ont été importants, notamment le jour du baccalauréat. L'ensemble de ces événements est dû à des comportements dangereux sur le passage à niveau (PN).

Quand SNCF Réseau ferme un PN très fréquenté comme celui-ci, il doit rétablir les circulations.

Le projet de rétablissement des circulations présenté en début de concertation est composé de :

- > Un franchissement piéton et modes doux en souterrain à l'endroit du PN actuel
- > Un franchissement toute circulation par un pont rail dans le secteur de la Plante des Champs.

Ce projet initial permet une répartition équilibrée des circulations entre le nord et le sud des communes. Il est complété par des projets de liaisons portés par les collectivités qui permettent d'améliorer la fluidité du trafic.

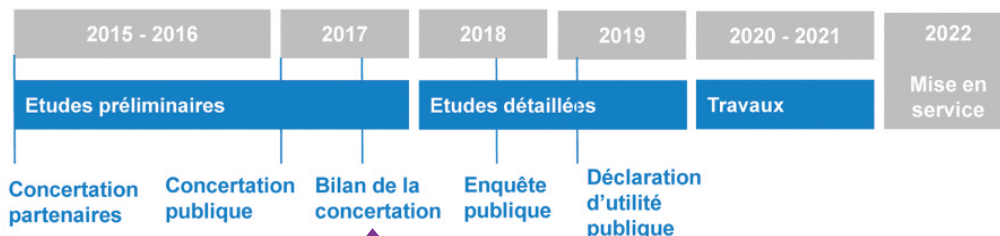


LE MOT DE L'ÉLUE

Béatrice BRINGER
Conseillère municipale,
déléguée aux déplacements
urbains et aux transports

« L'évolution de la circulation dans un quartier implique nécessairement des changements sur l'ensemble de la commune. C'est la raison pour laquelle une réflexion globale est à mener et sera engagée en concertation avec les habitants. Un groupe de travail d'élus a été mis en place pour préparer des premiers éléments à soumettre aux habitants ultérieurement. Le sujet de la circulation est analysé dans sa globalité et prend en compte les autres projets du territoire, la révision du PLU, et le désenclavement du quartier de la Galathée. »

LE CALENDRIER DU PROJET



Les études détaillées constituent la prochaine étape du projet et démarrent début 2018. L'enquête publique se tiendra fin 2018 pour une déclaration d'utilité publique en 2019 et un début des travaux en 2020. Des relevés topographiques seront effectués dès fin 2017. L'objectif de l'année 2018 est de faire évoluer le projet pour aboutir à un projet répondant au mieux aux attentes du territoire pour l'enquête publique. Dans un souci de limitation des impacts sur le territoire et sur l'exploitation ferroviaire, les travaux seront menés en même temps que les travaux de mise en accessibilité de la gare de Deuil-Montmagny. Le passage des travaux est ainsi envisagé : voirie puis ouvrage de franchissement tout gabarit puis passage piéton souterrain.

BILAN DE LA CONCERTATION

Ce document, porté au dossier d'enquête publique, restitue l'ensemble des contributions formulées pendant la concertation, synthétise les enseignements qu'en tirent le maître d'ouvrage et présente les engagements qu'il prend. Les annexes du bilan restituent dans leur intégralité l'ensemble des contributions reçues en atelier, par carte T et par mail.

+ Plus d'infos www.deuillabarre.fr

314
avis recueillis

36%
des contributions concernent le quartier de la gare

La sécurisation du PN4 et des élèves du lycée Camille Saint-Saëns

Début octobre, un nouvel accident est survenu au PN4, impliquant une camionnette et un TER (train express régional) en provenance de Beauvais (Oise). Fort heureusement, il n'y a pas eu de victimes. Chaque jour, deux agents de la brigade de l'environnement, également chargée de la surveillance de la voie publique, sécurisent 4 heures par jour, la traversée du PN4. 2 agents le matin et 2 agents le soir veillent à la sécurité des piétons et notamment des nombreux lycéens traversant les voies ferrées.



Principaux enseignements de la concertation

- 1/ Large consensus pour la suppression du passage à niveau, une attente forte du respect du planning
- 2/ Attention portée au maintien des liens entre les deux villes (commerces, bus, stationnement, placette...)
- 3/ Expression en faveur d'un franchissement piétons / modes doux par rampes
- 4/ Demande d'aménagement des nouvelles voiries
- 5/ Attention particulière à la bonne cohabitation des différents usagers de la route et tout particulièrement à la sécurité des lycéens et collégiens
- 6/ Demande concernant l'adaptation des plans de circulation sur l'ensemble du réseau viaire des deux villes
- 7/ Demande de précisions sur la solution alternative Gallieni proposée durant la concertation
- 8/ Demande de réaménagement du carrefour J. Moulin
- 9/ Attention portée à la préservation du cadre de vie
- 10/ Modalité d'information et de concertation appréciées
- 11/ Attention sur les mesures à conduire d'ici la fermeture
- 12/ Avis contrastés sur les nouvelles liaisons routières envisagées par les villes
- 13/ Demande de clarification du trajet de rétablissement des bus. ■

Arrêt sur images

LE PLAN DE CIRCULATION ÉVOLUE !

En prévision de la fermeture du PN4 en 2020 (première phase de travaux), la Ville anticipe et réfléchit à un nouveau plan de circulation, en concertation avec les habitants lors des différents comités de quartier, réunion publique ou diagnostic en marchant. Aussi afin de tester ces nombreuses hypothèses et changements de sens de circulation par l'établissement de voiries en sens unique, la Ville a procédé dès le mois de juin et durant la période estivale à des phases TEST, afin d'étudier la circulation, ses impacts mais aussi recueillir les avis des habitants et riverains. L'objectif est de fluidifier le trafic dans des voiries souvent trop étroites, de réduire les nuisances, d'apaiser la circulation et de sécuriser les abords du groupe scolaire Pasteur. Enfin, ces voiries en sens unique accueilleront à terme des pistes cyclables pour établir des circulations douces en ville, faciliter l'accessibilité et les déplacements en poussette des familles.



RUE DU MOUTIER / RUE GEORGES DESSAILLY

- Mise en sens unique de la rue du Moutier (en venant du Rond Point J. Moulin) vers la rue de la Barre.
- Mise en sens unique de la rue G. Dessailly (sens descendant).
- Mise en place d'un sens unique de circulation de la rue V. Labarrière, entre l'avenue Schaeffer et la rue G. Dessailly (le reste de la rue restant à double sens).



/ En phase TEST /